

**CGV-141206**

UNIVERSITÉ DE MONCTON

236<sup>e</sup> séance du

**CONSEIL DES GOUVERNEURS**

Le 6 décembre 2014

De 8 h 35 à 14 h 40

Salon du Chancelier Pavillon Léopold-Taillon

Campus de Moncton

**PRÉSENCES :**

Jeannita Bernard	Extérieur du NB (IPE)	Marie-Noëlle Ryan	Professeure (Moncton)
Adélard Cormier	Sud-Est	Jean Soucie	Nord-Ouest
Michel Côté	Extérieur des régions	Raymond Théberge, recteur et vice-chancelier	U de M
Keith Coughlan	Sud Est	Neil Vibert	Nord-Est
Alvery (Bill) Ferguson	Extérieur des régions	<b><u>OBSERVATRICES ET OBSERVATEURS</u></b>	
Daniel Héту	Professeur (Shippagan)	Marc Angers, directeur des communications, des affaires publiques et du marketing	U de M
Randy Johnston	Étudiant (Shippagan)	Lynne Castonguay, secrétaire générale	U de M
Moncef Lakouas	Étudiant (Moncton)	Jacques Paul Couturier, vice- recteur	Edmundston
Hermel Landry	Association des anciens anciennes et amis (Edmundston)	Sylvie Doiron, secrétaire d'assemblée	Moncton
Raymond Lanteigne, président	Association des anciens anciennes et amis (Shippagan)	Marie-Linda Lord, vice-rectrice, affaires étudiantes et internationales	U de M
Mathieu Lemieux	Étudiant (Edmundston)	Edgar Robichaud, vice-recteur, administration et ressources humaines (VRARH)	U de M
Benoît Long	Extérieur du NB (Ottawa)	André Samson, vice-recteur, enseignement et recherche (VRER)	U de M
Christian Michaud	Sud-Est	Sid-Ahmed Selouani, vice-recteur <i>par intérim</i>	Shippagan
Blanca Navarro- Pardiñas	Professeure (Edmundston)		
Marie-France Pelletier	Extérieur du NB (Ottawa)		
Josée Rioux-Walker	Nord-Ouest		
Stéphane Robichaud	Association des anciens anciennes et amis (Moncton)		

**PERSONNES EXCUSÉES :** Alain Bossé, Denis Caron, Micheline Daigle-LeBlanc, Yves Gagnon et Jean-Claude Savoie

## TABLE DES MATIÈRES

		Page
1.	OUVERTURE.....	4
2.	MINUTE DE RECUEILLEMENT .....	4
3.	CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION .....	4
4.	VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE.....	4
5.	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR .....	4
6.	CORRESPONDANCE .....	5
7.	ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL CGV-140913 .....	5
8.	AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL .....	5
8.1.	Autres.....	5
9.	RAPPORT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER .....	5
10.	RÉCEPTION DES PROCÈS-VERBAUX CEX-140917 ET CEX-141120.....	7
11.	AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX DU CEX .....	8
11.1.	CEX-140917.....	8
11.1.1.	Autres.....	8
11.2.	CEX-141120.....	8
11.2.1.	Nomination du vice-recteur <i>par intérim</i> – Campus de Shippagan - prolongement .....	8
11.2.2.	Nomination de la doyenne des Études <i>par intérim</i> – Campus de Shippagan - prolongement .....	8
11.2.3.	Nomination de la doyenne par intérim de la Faculté de droit - prolongement.....	9
11.2.4.	Nomination du vice-doyen par intérim de la Faculté des études supérieures et de la recherche - prolongement.....	9
11.2.5.	Rapport des ressources humaines .....	9
11.2.6.	Plan de recrutement.....	15
11.2.7.	Création de l'Ordre Bleu et Or .....	17
11.2.8.	Formation des membres du Conseil des gouverneurs et réunion extraordinaire .....	17
11.2.9.	Autres.....	18
12.	RAPPORT DU COMITÉ DE FINANCE.....	18
12.1.	Principes directeurs du budget 2015-2016 .....	18
12.2.	Tarifcation des logements étudiants 2015-2016 .....	20
12.3.	Ententes collectives .....	20
13.	RAPPORT DU COMITÉ CONJOINT DE LA PLANIFICATION .....	21
13.1.	Nouveau programme en administration des affaires (management – régime coopératif).....	21
13.2.	Évaluation des programmes de Baccalauréat en travail social .....	21
14.	RAPPORT DU COMITÉ DE GOUVERNANCE .....	23
14.1.	Salle de réunion virtuelle.....	24
14.2.	Nomination de nouveaux membres au Conseil des gouverneurs .....	24
14.3.	Nomination aux comités du Conseil des gouverneurs.....	25
14.3.1.	Nomination au Comité exécutif .....	25
14.3.2.	Nomination au Comité de finance.....	25
14.3.3.	Nomination au Comité de placement.....	25
14.3.4.	Nomination à la présidence du Comité de placement .....	25
15.	RAPPORT DU COMITÉ DE VÉRIFICATION .....	25
16.	RAPPORT DU COMITÉ DE PLACEMENT .....	26
17.	SUIVI DE LA RÉUNION DU SÉNAT ACADÉMIQUE SAC-141031 .....	26
18.	AFFAIRES NOUVELLES.....	26
19.	PROCHAINE RÉUNION .....	26
20.	CLÔTURE .....	26

	Page
DOCUMENTS .....	27
DOCUMENT A : Ordre du jour adopté.....	A(1-2)
DOCUMENT B : Rapport du recteur et vice-chancelier - Présentation PowerPoint.....	B(1-24)
DOCUMENT C : Ordre du Mérite Bleu et Or .....	C(1-6)
DOCUMENT D : Programme – Formation et réunion des membres du Conseil des gouverneurs .....	D(1)
DOCUMENT E : Principes directeurs du budget 2015-2016.....	E(1)
DOCUMENT F : Tarification des logements étudiants 2015-2016.....	F(1-2)
DOCUMENT G : Ententes collectives .....	G(1-3)
DOCUMENT H : Rapport du Comité conjoint de la planification .....	H(1-27)
DOCUMENT I : Procès-verbal du Comité conjoint de la planification CCJ-140923 .....	I(1)
DOCUMENT J : Plan de travail 2014-2016 du Comité de gouvernance .....	J(1-5)
DOCUMENT K : Proposition de Leading Boards pour salle de réunion virtuelle .....	K(1-9)
DOCUMENT L : Nominations au Conseil des gouverneurs.....	L(1-7)
DOCUMENT M : Nominations aux comités du Conseil des gouverneurs .....	M(1-11)

**Nota bene :**

- 1) Seules les propositions dont le numéro est accompagné d'un **R** (pour « résolution ») ont été adoptées. Les propositions qui ont été déposées, retirées ou rejetées portent un numéro accompagné d'un **P**.
- 2) Les procès-verbaux et les annexes du Conseil des gouverneurs peuvent être consultés sur le site Web à l'adresse suivante : <http://www.umoncton.ca/enbref/node/45>.
- 3) Par mesure d'économie et conformément à la résolution R : 13-CGV-960615, la présente version du procès-verbal ne renferme pas en annexe les documents déjà expédiés pour la réunion.

## 1. OUVERTURE

**8 h 35** : Le président, monsieur Raymond Lanteigne, souhaite la bienvenue à toutes et à tous, et plus particulièrement aux nouvelles personnes autour de la table, soit : Jeannita Bernard, représentante de l'extérieur du Nouveau-Brunswick – région de l'Atlantique (IPÉ), Marc Angers, directeur des communications, des affaires publiques et du marketing, et Sid-Ahmed Selouani, vice-recteur *par intérim* au Campus de Shippagan. Il nomme les personnes excusées, constate le quorum et déclare la réunion ouverte. Il s'agit de la 236<sup>e</sup> séance du Conseil des gouverneurs.

## 2. MINUTE DE RECUEILLEMENT

Les membres du Conseil des gouverneurs observent une minute de recueillement pour les personnes suivantes qui sont décédées récemment :

**Reuben Cohen**, décédé le 24 octobre 2014. Il était un très grand ami de l'Université de Moncton. En 2005, l'Université de Moncton a donné le nom de Louise-et-Reuben-Cohen à la galerie d'art en hommage à monsieur Cohen et son épouse Louise. Créé au début des années 1980, le Fonds Louise-et-Reuben-Cohen a permis à la galerie d'accroître sa collection permanente, soit la plus importante collection d'œuvres d'art acadiennes au pays.

**Marcel Comeau**, décédé le 20 novembre 2014. Il était un homme d'affaires bien connu en Nouvelle-Écosse et un donateur de l'Université de Moncton. Diplômé de la Faculté d'administration de l'Université de Moncton, il était le président-directeur général de Comeau Seafoods.

**Jean Béliveau**, décédé le 2 décembre 2014. Il était récipiendaire d'un doctorat honorifique en éducation physique de l'Université de Moncton (1972).

**Howard Ferguson**, décédé le 22 novembre 2014. Il était le frère d'Alvery (Bill) Ferguson, gouverneur.

**Polytechnique** — Une pensée spéciale pour les familles et les amis des jeunes étudiantes décédées, il y a 25 ans aujourd'hui, à la Polytechnique de l'Université de Montréal.

## 3. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION

La secrétaire générale confirme la régularité de la convocation. L'avis de convocation a été envoyé le 21 novembre 2014.

## 4. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE

Tout est en règle selon la secrétaire générale.

## 5. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Voir le Document A, p. 1-2

### Modifications :

- Le point 14.3.5 est retiré de l'ordre du jour.

**R : 01-CGV-141206**

Stéphane Robichaud, appuyé par Blanca Navarro Pardiñas, propose :

*« Que le Conseil des gouverneurs adopte l'ordre du jour tel qu'il a été modifié. »*

Vote sur R01

unanime

ADOPTÉE

## 6. CORRESPONDANCE

Aucune.

## 7. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL CGV-140913

### Correction :

- À la page 1, le nom de Neil Vibert doit apparaître seulement dans la liste des personnes excusées.

**R : 02-CGV-141206**

Stéphane Robichaud, appuyé par Adélarde Cormier, propose :

« *Que le procès-verbal CGV-140913 soit adopté tel qu'il a été corrigé.* »

Vote sur R02                                      Pour 19                                      Abstention 2                                      ADOPTÉE

## 8. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

### 8.1. Autres

Une gouverneure demande pourquoi madame Caroline Haché a donné sa démission à titre de gouverneure. Le vice-recteur *par intérim* au Campus de Shippagan explique que madame Haché a accepté un poste de direction au Campus de Shippagan.

Par ailleurs, on note que monsieur Gilles Lepage, président du Comité de placement, a décidé de ne pas renouveler son mandat. Monsieur Lepage a été membre du Comité de placement pendant six ans et président pendant trois ans.

Aucune autre question n'est soulevée.

## 9. RAPPORT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER

Voir le Document B, p. 1-24

### Présentation du recteur et vice-chancelier

À l'aide de diapositives électroniques, le recteur et vice-chancelier présente son rapport qui couvre la période du 13 septembre au 6 décembre 2014. Le rapport est divisé en deux parties, soit les dossiers de l'heure et les réalisations en lien avec la planification stratégique.

### Dossiers de l'heure

Le recteur et vice-chancelier attire l'attention des membres sur les points suivants :

- À la suite des élections provinciales, on note que quatre membres du Conseil des ministres sont des diplômés de l'Université de Moncton, dont le premier ministre, le ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance et la ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail. Selon le recteur, il est très important de comprendre le nouveau contexte politique, ce contexte étant basé sur les trois priorités suivantes : a) croissance de l'emploi; b) équilibre budgétaire; c) retour au travail des familles, des collectivités.
- Au sujet de l'équilibre budgétaire, on note que le gouvernement va procéder à une grande révision des programmes, laquelle inclura l'éducation postsecondaire.
- Le gouvernement souhaite élaborer un *Plan d'éducation de 10 ans*. Ce plan toucherait à la fois le côté anglophone et le côté francophone. Ce plan visera à établir un lien essentiel entre les écoles, les collèges, les universités et les autres programmes de formation.

## 9. RAPPORT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER (suite)

- L'Université de Moncton continuera à sensibiliser le gouvernement sur la question du sous-financement de l'éducation postsecondaire au Nouveau-Brunswick. Des discussions auront lieu dans les prochains mois avec les intervenantes et les intervenants, par exemple la FÉÉCUM.
- Des discussions auront lieu avec les représentantes et les représentants du gouvernement au sujet du recrutement des étudiantes et des étudiants provenant de l'international.
- Les universités produisent des diplômées et diplômés qui décrochent des emplois. Notons que 94 % des diplômés de l'Université de Moncton obtiennent des emplois.
- L'Université de Moncton occupe le 12<sup>e</sup> rang dans le classement de la revue McLean's cette année. En guise de comparaison, en 2010, l'Université occupait le 20<sup>e</sup> rang. Dans le nouveau classement, l'Université occupe le 2<sup>e</sup> rang dans la catégorie *ratio professeurs-étudiants*.

### Réalisations en lien avec le plan stratégique

- **Chantier 1 : Enseignement de qualité et expérience étudiante**

Plusieurs activités ont eu lieu en lien avec ce chantier. Notons la participation de plus de 500 étudiantes et étudiants et de 37 employeurs et services au Salon carrière du Campus de Moncton. Notons aussi la mise sur pied d'un programme d'appui aux activités para-académiques au Campus d'Edmundston. Sur le côté académique, notons le développement d'un plan stratégique par l'Éducation permanente. Enfin, il y a eu la signature d'un protocole d'entente avec le CCNB pour le programme de Baccalauréat en administration des affaires (comptabilité) et la création d'une nouvelle entente entre le programme de Baccalauréat en gestion de l'information du Campus de Shippagan et le programme d'Intelligence informatique du CCNB.

- **Chantier 2 : Engagement**

Le recteur présente une douzaine d'activités en lien avec le chantier de l'engagement. On notera le lancement du livre intitulé *Un collège classique en Acadie du Nouveau-Brunswick de Caraquet-Bathurst 1899-1975* du professeur Nicolas Landry. De plus, on notera le lancement d'une banque d'expertes et d'experts de l'Université de Moncton à l'intention des médias. Par ailleurs, l'Université a participé à la Convention nationale de l'Acadie 2014, à la réception des diplômées et diplômés à Ottawa, et aux fêtes du 150<sup>e</sup> de la fondation du Collège St-Joseph. L'Université est aussi devenue partenaire dans l'organisation de la coupe FIFA (soccer) qui aura lieu au Campus de Moncton à l'été 2015.

- **Chantier 3 : Internationalisation**

Au niveau de l'internationalisation, le recteur explique qu'il y a eu le jumelage d'étudiantes et d'étudiants internationaux du Campus de Shippagan avec les familles acadiennes. On a aussi procédé à l'inauguration d'un bureau de l'Université de Moncton au Maroc et à la signature d'une entente-cadre entre l'Université de Moncton et l'African Institute for Mathematical Sciences du Sénégal. Le recteur indique qu'il a participé au XV<sup>e</sup> Sommet de la Francophonie à Dakar au Sénégal. Il note que madame Michaëlle Jean a été nommée Secrétaire générale de l'AUF. Enfin, notons entre autres l'organisation d'un colloque sur la recherche et l'innovation dans le domaine de la transformation du bois sous l'égide du Groupe de concertation pour l'éducation postsecondaire du Nord-Est.

- **Chantier 4 : Recherche, développement, création et innovation**

Dans le chantier 4, le projet de construction d'un Centre de médecine de précision du Nouveau-Brunswick a été présenté dans le cadre d'un projet de la FCI. Il s'agirait de construire, en annexe de l'hôpital universitaire Georges-L.-Dumont, un centre de 40 000 pieds carrés. Il s'agit d'un partenariat entre Vitalité, l'équipe de recherche du chercheur Marc Surette, l'Université de Moncton, l'Institut Atlantique de recherche sur le cancer et la province du Nouveau-Brunswick. La présentation à la FCI a été bien reçue.

## 9. RAPPORT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER (suite)

Par ailleurs, dans ce chantier, notons la création du Centre de Développement de l'Industrie Langagière (DILAN) sous l'expertise du Laboratoire de recherche en interaction Humain-Système (Campus de Shippagan). Aussi, un bulletin consacré à la recherche au Campus d'Edmundston a été lancé.

En recherche, on notera l'annonce d'une subvention de 3 M\$ à la professeure de psychologie Jalila Jbilou pour ses recherches sur la santé mentale des hommes souffrant de problèmes cardiaques.

- **Chantier 5 : Gouvernance responsable et excellence organisationnelle**

Plusieurs activités ont eu lieu dans ce chantier, notons la publication du rapport annuel 2014-2015, le développement d'un plan d'action pour le campus d'Edmundston et le Campus de Shippagan et la réalisation d'un sondage réseau sur les connaissances et les expériences en matière de mieux-être psychologique.

Par ailleurs, notons que l'Université a entamé une réflexion au sujet du mandat de la structure du Groupe des technologies de l'apprentissage (GTA). Enfin, dans ce chantier, il y a eu la mise en place d'une procédure d'information régulière du personnel du Campus de Shippagan (pour assurer une meilleure transparence).

### Discussion

Un membre demande s'il y a des développements au sujet d'UdeM Développement Inc. Le recteur et vice-chancelier explique qu'il y a eu des offres du secteur privé (ex. Pita Pit), mais qu'il faut faire attention dans le choix des projets. Il indique qu'il y a un projet en cours qui s'inscrit davantage dans le secteur de la santé et qui serait intéressant pour l'Université.

Un membre demande s'il ne serait pas possible de préparer une présentation sur le sondage McLean's, la préparation des données et la nature des indicateurs de rendement. Le fait que nous soyons 2<sup>e</sup> au pays en termes de ratio professeurs-étudiants n'est pas nécessairement valorisant. Il est surprenant que l'Université de Moncton occupe le 18<sup>e</sup> rang en termes de montants d'argent accordés aux affaires étudiantes. Le recteur prend note de cette suggestion.

Enfin, un gouverneur indique que le professeur Marc Surette, lauréat du prix chercheur senior en santé 2014 (Fondation de la recherche en santé du Nouveau-Brunswick), reçoit beaucoup d'éloges en ce moment. Il serait intéressant de le rencontrer.

### **R : 03-CGV-141206**

Hermel Landry, appuyé par Stéphane Robichaud, propose :

*« Que le Conseil des gouverneurs reçoive le rapport du recteur et vice-chancelier. »*

Vote sur R03

unanime

ADOPTÉE

## 10. RÉCEPTION DES PROCÈS-VERBAUX CEX-140917 ET CEX-141120

### **R : 04-CGV-141206**

Benoît Long, appuyé par Neil Vibert, propose :

*« Que le Conseil des gouverneurs reçoive les procès-verbaux du Comité exécutif CEX-140917 et CEX-141120. »*

Vote sur R04

unanime

ADOPTÉE

## 11. AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX DU CEX

### 11.1. CEX-140917

#### 11.1.1. Autres

Un gouverneur demande, au sujet de la couverture médiatique de l'Université de Moncton, si une rencontre avec les représentants de l'Acadie Nouvelle a eu lieu. Le recteur et vice-chancelier explique qu'il a rencontré, en compagnie du nouveau directeur des communications, affaires publiques et marketing, la direction et le président du conseil d'administration du journal. Cette rencontre a permis de discuter de certains correctifs, des contenus rédactionnels, et du traitement de l'Université de Moncton dans ce journal comparativement à d'autres universités depuis quelques années. La rencontre a permis de lancer une conversation entre le directeur des communications de l'Université et celui du journal.

Le groupe se réunira à quelques reprises au cours de l'année.

Un gouverneur rappelle que la question de confidentialité des dossiers est très importante et que de nombreux éléments retrouvés dans les articles du journal n'auraient pas été discutés au cours des dernières années si la discussion des dossiers se faisait en conseil plutôt que dans les médias.

### 11.2. CEX-141120

#### 11.2.1. Nomination du vice-recteur *par intérim* – Campus de Shippagan — prolongement

*Monsieur Sid-Ahmed Selouani quitte la salle pour la durée de ce point.*

Le recteur et vice-chancelier explique que le Comité exécutif souhaite prolonger l'intérimat du poste de vice-recteur au Campus de Shippagan afin de permettre au Comité consultatif de sélection de la vice-rectrice ou du vice-recteur au Campus de Shippagan de compléter son travail. Il rappelle que pour un mandat intérimaire de plus de six mois, le Conseil des gouverneurs doit approuver la prolongation.

Par ailleurs, le recteur et vice-chancelier explique que le comité consultatif de sélection a commencé son travail, travail qui s'échelonnait sur une période d'environ neuf mois.

Une gouverneure demande si le processus de sélection se termine plus rapidement que prévu, l'intérim prendra-t-il fin avant le 30 juin? Le recteur et vice-chancelier indique que l'entrée en fonction de la vice-rectrice ou du vice-recteur pourrait en effet mettre fin plus rapidement à l'intérim.

**R : 05-CGV-141206**

Daniel Héту, appuyé par Neil Vibert, propose :

*« Que **Sid-Ahmed Selouani** soit nommé vice-recteur par intérim au Campus de Shippagan pour une période ne dépassant pas le 30 juin 2015. »*

Vote sur R05

unanime

ADOPTÉE

#### 11.2.2. Nomination de la doyenne des Études *par intérim* – Campus de Shippagan — prolongement

Le recteur et vice-chancelier explique que le doyen des Études du Campus de Shippagan agira comme vice-recteur *par intérim* pour une période ne dépassant pas le 30 juin 2015. L'intérimat du poste de doyen des Études est occupé par madame Suzanne Ouellet depuis le départ de madame Jocelyne Roy-Vienneau, ancienne vice-rectrice. Il s'agirait de prolonger l'intérimat de madame Ouellet pour une période ne dépassant pas le 30 juin 2015.

11.2.2. **Nomination de la doyenne des Études par intérim – Campus de Shippagan – prolongement** (suite)

**R : 06-CGV-141206**

Keith Coughlan, appuyé par Stéphane Robichaud, propose :

« Que **Suzanne Ouellet** soit nommée au poste de doyenne des Études par intérim au Campus de Shippagan pour une période ne dépassant pas le 30 juin 2015. »

Vote sur R06

unanime

ADOPTÉE

11.2.3. **Nomination de la doyenne par intérim de la Faculté de droit – prolongement**

À la demande du recteur et vice-chancelier, le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche présente le dossier. Il rappelle que le poste de doyenne ou de doyen de la Faculté de droit est présentement ouvert et qu'un intérimat au-delà de six mois s'avère nécessaire. Il rappelle que madame Marie-France Albert a été professeure à la Faculté de droit pendant de nombreuses années et doyenne entre 2004 et 2009. Le mandat serait prolongé jusqu'au 30 juin 2015. Aucune question n'est soulevée.

La proposition suivante est mise aux voix :

**R : 07-CGV-141206**

Alvery (Bill) Ferguson, appuyé par Jean Soucie, propose :

« Que **Marie-France Albert** soit nommée doyenne par intérim de la Faculté de droit du 6 décembre 2014 au 30 juin 2015. »

Vote sur R07

unanime

ADOPTÉE

11.2.4. **Nomination du vice-doyen par intérim de la Faculté des études supérieures et de la recherche – prolongement**

À la demande du recteur et vice-chancelier, le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche présente le dossier. Il explique qu'il s'agit ici de prolonger l'intérimat du vice-doyen par intérim jusqu'au 30 juin 2015. Aucune question n'est soulevée.

La proposition suivante est mise aux voix :

**R : 08-CGV-141206**

Stéphane Robichaud, appuyé par Adélarde Cormier, propose :

« Que **François Vigneau** soit nommé au poste de vice-doyen par intérim à la Faculté des études supérieures et de la recherche jusqu'au 30 juin 2015. »

Vote sur R08

unanime

ADOPTÉE

11.2.5. **Rapport des ressources humaines**

Conformément à la *Politique de gestion des ressources humaines* et des dispositions prévues aux paragraphes 87(1) et 88(1) des *Statuts et règlements*, voici les recommandations présentées au Conseil des gouverneurs aux fins de ratification :

**Campus d'Edmundston**

**SABBATIQUE**

En conformité avec les dispositions de l'article 17 de la Convention collective entre l'APPUMCE et l'Université, il est recommandé qu'une sabbatique soit attribuée au professeur suivant :

11.2.5. **Rapport des ressources humaines** (suite)**Yves GAGNON**

Secteur des sciences

Type B<sup>1</sup>1<sup>er</sup> janv. 2016 au 31 août 2016**R : 09-CGV-141206**

Michel Côté, appuyé par Jean Soucie, propose :

*« Que le Conseil des gouverneurs adopte la sabbatique au Campus d'Edmundston telle que présentée dans le Rapport des ressources humaines. »*

Vote sur R09

unanime

ADOPTÉE

**ATTRIBUTION DE LA PERMANENCE D'EMPLOI ET/OU DE PROMOTION**

En conformité avec les dispositions prévues à l'article 31.05 de la Convention collective entre l'APPUMCE et l'Université, il est recommandé :

Que la permanence d'emploi soit attribuée à compter du **1<sup>er</sup> janvier 2015** aux professeurs suivants :

**Robert LEVESQUE**

Secteur Éducation, kinésiologie et récréologie

**Jing Hui ZHU**

Secteur Arts et lettres

Que la permanence d'emploi et le rang d'agrégé soient attribués à compter du **1<sup>er</sup> juillet 2015** au professeur suivant :

**Julien MASSICOTTE**

Secteur Sciences humaines

Que le rang d'agrégé soit attribué à compter du **1<sup>er</sup> juillet 2015** à la professeure et au professeur suivants :

**Amel KAOUCHE**

Secteur Sciences

**Michel SOUCY**

École de foresterie

Que le rang de titulaire soit attribué à compter du **1<sup>er</sup> juillet 2015** au professeur suivant :

**Hector ADÉGBIDI**

École de foresterie

**R : 10-CGV-141206**

Josée Rioux-Walker, appuyée par Benoît Long, propose :

*« Que le Conseil des gouverneurs adopte l'attribution de la permanence d'emploi et/ou promotion au Campus d'Edmundston telle que présentée dans le Rapport des ressources humaines. »*

Vote sur R10

unanime

ADOPTÉE

**Campus de Moncton****SABBATIQUES**

En conformité avec les dispositions de l'article 27 de la Convention collective entre l'ABPPUM (unité 1) et l'Université, il est recommandé qu'une sabbatique soit attribuée aux professeures et aux professeurs suivants :

**FACULTÉ D'ADMINISTRATION****Jean-Pierre Booto Ekionea**

Dép. de comptabilité

Type<sup>2</sup> B1<sup>er</sup> janv. 2016 au 31 août 2016

<sup>1</sup> Selon les dispositions prévues à l'article 17 de la Convention collective entre l'APPUMCE et l'Université, une sabbatique de type « A » est d'une durée de 12 mois, normalement du 1<sup>er</sup> juillet au 30 juin et exceptionnellement du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre, et une sabbatique de type « B » est d'une durée de 8 mois, soit du 1<sup>er</sup> janvier au 31 août ou du 1<sup>er</sup> mai au 31 décembre et une sabbatique de type « C » est d'une durée de 6 mois, soit du 1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre ou du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin.

<sup>2</sup> Selon les dispositions prévues à l'article 27 de la Convention collective entre l'ABPPUM et l'Université, une sabbatique de type « A » est d'une durée de 12 mois, normalement du 1<sup>er</sup> juillet au 30 juin et exceptionnellement du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre, une

11.2.5. **Rapport des ressources humaines** (suite)

<b>Hamadou Boubacar</b> Dép. de comptabilité	Type B	1 <sup>er</sup> janv. 2016 au 31 août 2016
<b>Nha Nguyen</b> Dép. d'administration	Type A	1 <sup>er</sup> juil. 2015 au 30 juin 2016

**FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES SOCIALES**

<b>Laurence Arrighi</b> Dép. d'études françaises	Type A	1 <sup>er</sup> juil. 2015 au 30 juin 2016
<b>Omer Chouinard</b> Dép. de sociologie (MÉE)	Type B	1 <sup>er</sup> janv. 2016 au 31 août 2016
<b>Charles Gaucher</b> École de travail social	Type A	1 <sup>er</sup> juil. 2015 au 30 juin 2016
<b>Richard Gibson</b> Dép. de musique	Type A	1 <sup>er</sup> juil. 2015 au 30 juin 2016
<b>Sylvia Kasparian</b> Dép. d'études françaises	Type C	1 <sup>er</sup> janv. 2016 au 30 juin 2016
<b>Gregory Kennedy</b> Dép. d'histoire et de géographie	Type A	1 <sup>er</sup> juil. 2015 au 30 juin 2016

**FACULTÉ DE DROIT**

<b>Micheline Gleixner</b> Faculté de droit	Type A	1 <sup>er</sup> juil. 2015 au 30 juin 2016
---	--------	--

**FACULTÉ D'INGÉNIERIE**

<b>Fatah Chetouane</b> Dép. de génie électrique	Type B	1 <sup>er</sup> janv. 2016 au 31 août 2016
<b>Gérard Poitras</b> Dép. de génie civil	Type B	1 <sup>er</sup> janv. 2016 au 31 août 2016

**FACULTÉ DES SCIENCES**

<b>Pandurang Ashrit</b> Dép. de physique et astronomie	Type A	1 <sup>er</sup> juil. 2015 au 30 juin 2016
<b>Gilles Robichaud</b> Dép. de chimie et biochimie	Type B	1 <sup>er</sup> mai 2015 au 31 déc. 2015
<b>Serge Gauvin</b> Dép. de physique et astronomie	Type C	1 <sup>er</sup> juil. 2015 au 31 déc. 2015
<b>Vartan Choulakian</b> Dép. de mathématiques et statistique	Type C	1 <sup>er</sup> juil. 2015 au 31 déc. 2015
<b>Nabil Sayari</b> Dép. de mathématiques et statistique	Type C	1 <sup>er</sup> juil. 2015 au 31 déc. 2015

**FACULTÉ DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION**

<b>Sylvie Blain</b> DEPP	Type C	1 <sup>er</sup> juil. 2015 au 31 déc. 2015
-----------------------------	--------	--

**FACULTÉ DES SCIENCES DE LA SANTÉ ET DES SERVICES COMMUNAUTAIRES**

<b>Horia-Daniel Iancu</b> École de kinésiologie et de loisir	Type A	1 <sup>er</sup> juil. 2015 au 30 juin 2016
<b>Chantale Brun</b> École de kinésiologie et de loisir	Type A	1 <sup>er</sup> juil. 2015 au 30 juin 2016

**Sabbatiques reportées à la demande de l'Employeur (accordées dans les cohortes antérieures)**

<b>Pierre Godbout</b> École de science infirmière	Type A	1 <sup>er</sup> juil. 2015 au 30 juin 2016
--	--------	--

11.2.5. Rapport des ressources humaines (suite)**Marc Surette**

Dép. de chimie et biochimie	Type B	1 <sup>er</sup> janv. 2016 au 31 août 2016
-----------------------------	--------	--

**Andréa Boudreau- Ouellet**

Faculté de droit	Type B	1 <sup>er</sup> janv. 2016 au 31 août 2016
------------------	--------	--

**Buquan Miao**

Dép. de génie civil	Type A	1 <sup>er</sup> juil. 2015 au 30 juin 2016
---------------------	--------	--

**François Vigneau**

École de psychologie	Type A	1 <sup>er</sup> juil. 2015 au 30 juin 2016
----------------------	--------	--

Le Conseil des gouverneurs discute de l'évaluation des sabbatiques. Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche explique qu'un processus d'évaluation est en place et les gens doivent remettre un rapport d'activités à la fin de la sabbatique. Les activités menées pendant cette période doivent être pertinentes pour l'Université. Elles doivent être en lien avec le projet de sabbatique accepté au départ.

Un gouverneur demande si les rapports des sabbatiques sont des documents publics. Il aimerait que les succès soient partagés avec tout le monde. Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche explique que les rapports ne sont pas publics, mais les activités de recherche des professeures et professeurs sont largement diffusés.

Une gouverneure-professeure explique que le processus de sélection pour obtenir une sabbatique est très rigoureux et que l'obtention d'une sabbatique n'est pas automatique. Il s'agit d'un concours très difficile. Le projet proposé doit être solide et de haut calibre. La gouverneure explique que dans les anciens rapports du recteur et vice-chancelier au Conseil des gouverneurs, les publications des professeures et professeurs permettaient de voir ceci de façon plus détaillée. Bien que la nouvelle formule soit intéressante, il n'y a plus ce type de rapports publics.

Sur cette question, les points suivants sont soulevés :

- Il serait bien de recenser les recherches des professeures et des professeurs à la suite d'une sabbatique.
- Un atelier de formation pour les gouverneures et gouverneurs pourrait être développé afin de mieux connaître la nature et la portée d'une sabbatique, les différentes catégories de professeurs (titulaires, agrégés, adjoints) et autres question du genre.

**R : 11-CGV-141206**

Hermel Landry, appuyé par Adélarde Cormier, propose :

*« Que le Conseil des gouverneurs adopte les sabbatiques au Campus de Moncton telles que présentées dans le Rapport des ressources humaines. »*

Vote sur R11

unanime

ADOPTÉE

**CONGÉ ADMINISTRATIF**

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines présente la demande d'un congé administratif qui serait accordé au vice-doyen de la Faculté de droit **Robert LeBlanc**. Il explique que conformément à la politique du Conseil des gouverneurs, une demande peut être faite dans le but de permettre un ressourcement avant de retourner à l'enseignement.

Une gouverneure demande si les congés administratifs sont similaires à la sabbatique. Le vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines explique qu'il ne s'agit pas du même processus. Il ne s'agit pas de concours.

11.2.5. **Rapport des ressources humaines** (suite)**R : 12-CGV-141206**

Stéphane Robichaud, appuyé par Benoît Long, propose :

*« Que le Conseil des gouverneurs adopte le congé administratif au Campus de Moncton tel que présenté dans le Rapport des ressources humaines. »*

Vote sur R12

unanime

ADOPTÉE

**ATTRIBUTION DE LA PERMANENCE D'EMPLOI ET/OU DE PROMOTION**

Conformément aux stipulations du paragraphe 25.32 ainsi qu'à celles des annexes « E » et « F » de la Convention collective entre l'ABPPUM et l'Université de Moncton, le Comité paritaire de promotion et d'attribution de la permanence d'emploi constitué pour l'année universitaire 2014-2015, soumet ses recommandations dûment circonstanciées au Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche. Ainsi, il est recommandé :

Que la permanence d'emploi soit attribuée à compter **du 1<sup>er</sup> juillet 2015** au professeur suivant :

**Gervais MBARGA** Programme d'information-communication

Que la permanence d'emploi et la promotion au rang d'agrégé soient attribuées à compter du **1<sup>er</sup> janvier 2015** à la professeure et aux professeurs suivants :

**Laurence Arrighi** Département d'études françaises  
**Mathieu LANG** Département d'ens. au primaire et de psychopédagogie

**Miguel ROJAS** Département de comptabilité

Que la permanence d'emploi et la promotion au rang d'agrégé soient attribuées à compter du **1<sup>er</sup> juillet 2015** aux professeures et professeurs suivants :

**Marcia BABINEAU** Département d'art dramatique  
**Mohamed Zaher BOUAZIZ** Département de comptabilité  
**Jean DESFORGES** Département de physique et d'astronomie  
**Gregory KENNEDY** Département d'histoire et de géographie  
**Jean LABELLE** Département d'ens. au secondaire et des ressources humaines

**Luc MARTIN** Département de biologie  
**Pier Jr. MORIN** Département de chimie et biochimie  
**Maurice RAYMOND** Département d'études françaises  
**Lise SAVOIE** École de travail social

Que la promotion au rang d'agrégé soit attribuée à compter du **1<sup>er</sup> juillet 2015** à la professeure et au professeur suivants :

**Angela AUCOIN** Département d'enseignement au primaire et de psychopédagogie  
**Ibrahim OUATTARA** Département de philosophie

Que la promotion au rang de titulaire soit attribuée à compter du **1<sup>er</sup> juillet 2015** à la professeure et aux professeurs suivants :

**Chantal BOURASSA** École de travail social  
**Gérard FILLION** Département de comptabilité  
**Mohsen GHRIBI** Département de génie électrique  
**Mustapha KARDOUCHI** Département d'informatique

**R : 13-CGV-141206**

Neil Vibert, appuyé par Jean Soucie, propose :

*« Que le Conseil des gouverneurs adopte l'attribution de la permanence d'emploi et/ou promotion au Campus de Moncton telles que présentées dans le Rapport des ressources humaines. »*

Vote sur R13

unanime

ADOPTÉE



### 11.2.5. Rapport des ressources humaines (suite)

#### **NOMINATIONS FAITES PAR LE VRER ET LE VRARH (pour information)**

Conformément à la *Politique de gestion des ressources humaines*, et compte tenu des objectifs de cette politique, voici la nomination faites par le VRER et le VRARH :

#### **Campus de Moncton**

Le professeur **Gilles Robichaud** (Département de chimie et biochimie) a été nommé directeur adjoint par intérim de son Département pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2015 au 30 juin 2015, conformément aux dispositions prévues à cet effet à l'article 20 de la Convention collective entre l'ABPPUM et l'Université.

#### **Question de procédure**

Un gouverneur soulève une question de procédure par rapport à la présentation du rapport des ressources humaines. Il considère que ce genre de rapport pourrait faire l'objet d'une proposition en bloc. Il demande au Comité de gouvernance d'examiner ce point.

### 11.2.6. Plan de recrutement

À l'aide de diapositives électroniques, la vice-rectrice aux affaires étudiantes et internationales présente le plan stratégique de recrutement pour l'année en cours. Elle présente le contexte en tenant compte des éléments suivants : la décroissance démographique qui frappe les universités des Maritimes et de l'Ontario; la concurrence accrue d'autres universités; la baisse des inscriptions; la gestion stratégique et prévisionnelle des effectifs. Elle explique que depuis 2002, on note une baisse de 900 élèves de la 12<sup>e</sup> année au Nouveau-Brunswick.

La vice-rectrice explique l'importance du taux de pénétration dans les écoles francophones secondaires du N.-B. Par exemple, en 2002, un taux de pénétration de 30,3 % équivalait à 926 nouvelles inscriptions. Aujourd'hui, ce même taux équivaut à 656 nouvelles inscriptions. Notons qu'en 2014, l'Université de Moncton a affiché un taux de 26,2 %, soit 568 nouvelles inscriptions. Ce taux est aussi le plus bas depuis juin 2001.

Par ailleurs, la vice-rectrice explique qu'au niveau de la concurrence, certains nouveaux facteurs ont un impact considérable sur le recrutement. En effet, depuis 2012, l'Université de Moncton n'a plus l'exclusivité du droit d'entrée dans les écoles francophones du Nouveau-Brunswick.

Afin de contrecarre les effets de la décroissance et de la concurrence, certaines actions seront prises au cours de la prochaine année, notamment l'arrimage des pratiques de recrutement, d'admission, d'offres de bourses, de logement, de sports avec tous les services. Par ailleurs, une étude sera effectuée auprès des jeunes francophones du N.-B. afin de connaître leurs motivations par rapport au choix d'une institution universitaire.

D'autres actions seront prises, notamment l'exploration d'autres pays pour le recrutement des étudiantes et des étudiants de l'international (Europe, Brésil et Chine).

La vice-rectrice rappelle que le recrutement est l'affaire de toutes et de tous et que les intervenants de tous les secteurs sont appelés à se mobiliser.

Les points suivants sont soulevés.

- Plusieurs étudiantes et étudiants provenant des écoles anglophones participent au groupe-pont. Il forme ensemble un groupe qui suit des cours de français langue seconde et elles et ils reçoivent l'appui d'une coordonnatrice. Ceci facilite l'intégration, réuni les conditions de réussite, et enrichi l'expérience étudiante.
- À la suite d'une question spécifique adressée au président de l'alUMni, monsieur Stéphane Robichaud explique qu'au niveau des anciens et amis, dans les trois campus, il y a des stratégies mises en place pour assurer un rapprochement entre les anciens, les diplômés et la population étudiante. Beaucoup de choses se font et il faut les faire connaître davantage.

### 11.2.6. Plan de recrutement (suite)

- Au sujet du sondage qui sera lancé prochainement, on précise qu'avec le concours des conseillères et conseillers en orientation, il est possible de savoir qui ne fait pas une demande à l'Université de Moncton. Ceci nécessitera un partenariat avec les écoles et les districts scolaires.
- Pour assurer la vitalité ethnoлингistique de l'Acadie, il serait sage de développer des ententes avec le gouvernement provincial. Il faut trouver des ponts avec le plan stratégique de la province du Nouveau-Brunswick, surtout au niveau des étudiantes et des étudiants provenant de l'international. Le recteur et vice-chancelier indique que l'Université est un joueur privilégié par rapport à l'immigration francophone dans la province. On aimerait négocier ce genre d'ententes avec le gouvernement.
- On a bien capté les problématiques dans la présentation. Comment allons-nous maintenant passer à l'action? Le tableau des meilleures pratiques présenté dans le plan de recrutement est intéressant, mais il ne présente pas le lien entre les étudiantes et les étudiants du Québec qui, plutôt que de faire le CÉGEP, souhaiteraient passer directement à l'Université. Est-ce que nous recrutons en ce sens? La vice-rectrice explique qu'il y a des difficultés dans l'obtention des prêts-bourses de leur gouvernement et les droits de scolarité sont moins élevés au Québec.
- Les rencontres avec les conseillères et les conseillers en orientation ont eu lieu à Moncton cette année. Cette activité permet de faire le point, notamment sur les journées de portes ouvertes, les activités de recrutement, la concurrence et autres.
- La présence des étudiantes et des étudiants de l'international est importante. Dans certaines facultés, on note que 43 % des étudiantes et des étudiants proviennent de l'international. Ceci crée un nouveau profil dans les classes, celles-ci étant de plus en plus multiculturelles. L'Université offre des formations aux professeures et professeurs, formations qui portent sur la gestion des classes multiculturelles.
- Tournois de hockey, troupes d'art dramatique, expo-sciences, camps de mathématiques, un gouverneur souligne ces activités comme étant une clef du succès dans le recrutement des étudiantes et des étudiants. Il faut encourager ces initiatives. La vice-rectrice note que ces activités sont encouragées et qu'un programme de bourses a été mis sur pied, programme qui encourage de nombreuses activités du genre (tournois, débats, concours de musique, sports et autres).
- Un membre suggère que l'Université examine son positionnement vis-à-vis la reconnaissance des titres. Sur ce point, un gouverneur précise qu'il s'agit d'une question très complexe et qu'elle relève d'abord et avant tout du gouvernement.
- Un gouverneur-étudiant indique qu'il y a un problème à l'Université au niveau des messages. Si l'on indique que tout va bien à l'Université, on dit finalement au gouvernement que tout est sous contrôle. Les suggestions dans le plan de recrutement sont correctes, mais n'adressent pas le cœur du problème. Certaines initiatives à l'Université d'Ottawa et l'Université Ste-Anne sont très louables. Pourquoi n'avons-nous pas des emplois assurés en administration et en éducation? Pourquoi n'avons-nous pas des bourses automatiques pour toutes les minorités francophones? Pourquoi les étudiants internationaux ne peuvent-ils pas payer les mêmes droits de scolarité que les étudiants canadiens? Qu'est-ce qu'on fait pour changer la situation en notre faveur? Selon le gouverneur-étudiant la problématique est la question des droits de scolarité qui augmentent chaque année alors qu'ils baissent ailleurs. Le président du Conseil des gouverneurs explique qu'il y a des choix de société qui ont été faits et qui ont des retombées sur les actions prises par l'Université.
- Un gouverneur-étudiant souhaite que le Conseil des gouverneurs modifie son ordre du jour afin de permettre aux associations étudiantes de faire leur rapport régulièrement. Le président du Conseil des gouverneurs souhaite que ce point soit examiné au Comité exécutif et/ou au Comité de gouvernance.

### 11.2.6. Plan de recrutement (suite)

- La Formation libre ouverte à tous (FLOT) est un nouveau concept fort intéressant. Plusieurs universités du Québec sont impliquées dans ce genre de cours, qu'en est-il de l'Université Moncton? Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche indique qu'il y a des problématiques de taille et que cela renvoie à un débat de fond sur les valeurs en termes de reconnaissance. De plus, les coûts sont très élevés.

Le président et plusieurs membres du Conseil des gouverneurs remercient la vice-rectrice aux affaires étudiantes et internationales pour cette présentation.

**R : 16-CGV-141206**

Michel Côté, appuyé par Marie-Noëlle Ryan, propose :

*« Que le Conseil des gouverneurs adopte le plan de recrutement 2014-2015 tel que présenté. »*

Vote sur R16

unanime

ADOPTÉE

### 11.2.7. Création de l'Ordre du mérite Bleu et Or

Voir le Document C, p. 1-6

La vice-rectrice aux affaires étudiantes et internationales explique que le nouvel Ordre du mérite Bleu et Or permettrait de reconnaître et de conférer à des finissantes et des finissants des trois campus une haute distinction. Il y aurait des critères importants aux niveaux académique (moyenne minimale de 3,5 %) et para-académique. Elle explique que cette reconnaissance remplacerait la remise des certificats de mérite. Les gagnantes et les gagnants recevraient un certificat de mérite, une épinglette spéciale, et la participation à une soirée d'honneur.

Un gouverneur indique que l'expression Bleu et Or fait référence surtout aux équipes sportives de l'Université. La vice-rectrice indique que les équipes sportives portent le nom Les Aigles Bleues ou Les Aigles Bleus et que les couleurs bleu et or sont les couleurs officielles de l'Université.

**R : 17-CGV-141206**

Michel Côté, appuyé par Adélarde Cormier, propose :

*« Que le Conseil des gouverneurs accepte la création de l'Ordre Bleu et Or tel que présenté. »*

Vote sur R17

unanime

ADOPTÉE

### 11.2.8. Formation des membres du Conseil des gouverneurs et réunion extraordinaire

Voir le Document D, p. 1

Le recteur et vice-chancelier explique qu'un programme de formation sera offert aux nouvelles membres et aux nouveaux membres du Conseil des gouverneurs et, par la suite, la tenue d'une réunion extraordinaire du Conseil des gouverneurs permettra aux membres d'avoir une présentation et une discussion sur le plan d'action 2014-2016, plan d'action découlant du projet de la planification stratégique. La formation et la réunion auraient lieu les 20 et 21 février prochains. Par ailleurs, à cette même occasion, le recteur et vice-chancelier explique qu'il fera une courte présentation d'un projet d'envergure dont l'Université est un partenaire, notamment le Centre de médecine de précision du Nouveau-Brunswick.

La proposition suivante est mise aux voix :

### 11.2.8. Formation des membres du Conseil des gouverneurs et réunion extraordinaire (suite)

**R : 18-CGV-141206**

Josée Rioux-Walker, appuyée par Mathieu Lemieux, propose :

*« Qu'une formation et une réunion extraordinaire du Conseil des gouverneurs aient lieu les 20 et 21 février 2015 au Campus d'Edmundston. »*

Vote sur R18

unanime

ADOPTÉE

### 11.2.9. Autres

Aucune question n'a été soulevée.

## 12. **RAPPORT DU COMITÉ DE FINANCE**

### 12.1. Principes directeurs du budget 2015-2016

Voir le Document E, p. 1

À l'aide de diapositives électroniques, le vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines fait une mise en situation des défis financiers dont fait face l'Université. Les principes directeurs permettront de préparer un budget pour l'année 2015-2016, budget qui sera présenté en avril 2016. Le vice-recteur précise que les chiffres présentés aujourd'hui sont des projections basées sur des hypothèses réalistes. Certains constats sont à noter :

- Plusieurs institutions postsecondaires dans les Maritimes et ailleurs au Canada sont aux prises avec des défis financiers importants.
- Pour la première fois depuis 20 ans à l'Université de Moncton, on a vu une chute des revenus principaux (scolarité et subventions provinciales), revenus qui correspondent à 90 % des revenus.
- La chute des revenus est liée étroitement à la chute des inscriptions. En septembre 2014, on a noté une diminution de 300 inscriptions à l'Université de Moncton, soit 1.3 M\$. En 2013, on a eu une diminution semblable.
- 70 % des dépenses de l'Université de Moncton se retrouvent dans les volets académique-enseignement et académique-soutien.

Afin de préparer le budget 2015-2016, certaines hypothèses ont été élaborées afin de préparer divers scénarios. Il faut tenir compte à la fois des promesses du gouvernement précédent et l'absence de celles du gouvernement élu, des régimes de pension, de la chute des inscriptions et du plafonnement des inscriptions provenant de l'international entre autres. Le vice-recteur présente les divers scénarios en rappelant qu'il s'agit non pas d'un budget, mais de projections.

Par la suite, le vice-recteur présente les principes directeurs du budget (année financière 2015-2016). Essentiellement, la direction doit respecter l'objectif d'équilibre budgétaire dans ses opérations régulières afin d'assurer la pérennité financière de l'Institution. Malgré les contraintes financières importantes qui exigeront une rationalisation des dépenses, le budget donnerait la priorité aux investissements dans l'enseignement et la recherche-développement-crédation-innovation et dans les services d'appui académique à la population étudiante.

### Questions et discussion

La présidente de l'ABPPUM explique qu'elle parle au nom de son association et souhaite présenter la position de l'Association. Elle explique que l'ABPPUM compte 306 membres, dont 20 % ont des contrats temporaires (professeurs, chargés d'enseignement, chargés d'enseignement clinique et bibliothécaires). Ces contrats ont une durée de 8 mois à 12 mois. La revendication principale de l'ABPPUM est la question du plancher d'emplois. Si l'on a un gel dans les embauches, qu'est-ce qui arrive aux gens qui ont des contrats temporaires? Certaines professeures et certains professeurs sont dans cette situation depuis 8 ans et elles et ils offrent des cours obligatoires.

### 12.1. Principes directeurs du budget 2015-2016 (suite)

La présidente de l'ABPPUM explique que cette situation a des effets sur la recherche, puisque la grande majorité des professeures et des professeurs temporaires ne sont pas éligibles pour des subventions de recherche. Elle rappelle que pour devenir professeur d'université, il faut avoir un dossier de recherche. Toute cette problématique des contrats temporaires aura des effets négatifs à long terme pour l'Université. Elle demande s'il n'y a pas lieu, du moins pour les besoins récurrents, de régulariser un peu en offrant des contrats temporaires de trois ans, ce qui permettrait au moins de faire des demandes de subventions.

Par ailleurs, la présidente de l'ABPPUM explique que les dépenses pour l'énergie (lumières surtout) devraient être révisées. De plus, la présence d'un ombudsman pourrait faire en sorte qu'il y aurait une réduction dans les frais juridiques.

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines explique qu'il y a différentes situations qui expliquent les types de contrats temporaires, par exemple lorsqu'un professeur devient doyen, son poste de professeur devient un poste temporaire. Il en va de même pour les vice-doyens. D'autres situations, liées surtout à des financements ponctuels, ne permettent pas d'offrir des postes réguliers. C'est le cas des postes en lien avec le programme de Patrimoine Canada – langues officielles. Les contextes sont importants et les situations peuvent être très différentes les unes des autres.

Dans un autre ordre d'idées, la présidente de l'ABPPUM soulève une problématique dans le secteur Langues. Dans les cours de mise à niveau en français, on ait passé de 30 élèves à 40 élèves par cours. Bien que l'on se soit entendu sur le chiffre 36, il appert que le problème du français (grammaire, écriture) touche également les étudiantes et les étudiants de l'Université. Les professeures et professeurs du secteur considèrent que l'on risque d'avoir des problèmes en raison des nombres.

Par ailleurs, le président du Comité des finances explique que, selon lui, l'Université est en période de transition. Il faut gérer la transition d'une réalité. On passe d'une université de 5000 étudiantes et étudiants à une université de 4000. Un des défis est la question des communications. La baisse des inscriptions est significative et il faut trouver les moyens de communiquer cette réalité de façon rationnelle. Enfin, il ne faut pas s'attendre que le gouvernement provincial – qui parle de faire des économies de 250 M\$ par an – lance une bouée de sauvetage.

Un gouverneur soulève la question de la carte des programmes. Dans une autre instance supérieure, la chance est venue de prendre des décisions par rapport aux programmes d'études. En tant que gouverneur ayant une obligation fiduciaire, il faut aborder cette question de front. Dans les principes directeurs, fait-on mention de cette problématique? Si le Sénat académique ne veut pas les examiner, nous devons le faire.

Le recteur et vice-chancelier rappelle que le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche a entrepris en collaboration avec les doyennes et les doyens un exercice de planification académique. Bien que le projet de viabilité des programmes n'ait pas porté des fruits, le travail doit toutefois se faire. Les principes directeurs sont là pour s'assurer que les investissements sont bien ciblés.

Le président de la FÉÉCUM rappelle que le Québec examine la possibilité de fixer les droits de scolarité pour les étudiants internationaux de la francophonie à 7000 \$ par année. Si tel est le cas, du jour au lendemain, l'Université de Moncton deviendrait l'établissement francophone avec des droits de scolarité internationaux les plus élevés au Canada. Il y a urgence. Pendant qu'eux font des choses, nous allons sortir un site Web et demander au recrutement de mousser les inscriptions.

La proposition suivante est mise aux voix :

**R : 19-CGV-141206**

Benoît Long, appuyé par Jean Soucie, propose :

*« Que le Conseil des gouverneurs adopte les principes directeurs du budget pour l'année financière 2015-2016 tels qu'ils ont été présentés. »*

Vote sur R19

Pour 19

Contre 2

ADOPTÉE

### 12.2. Tarifification des logements étudiants 2015-2016

Voir le Document F, p. 1-2

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines présente le document intitulé *Tarifification des logements universitaires pour l'année 2015-2016*. Les augmentations proposées pour l'année 2015-2016 varient selon un écart de 0 % à 2 %. La répartition est la suivante :

Campus d'Edmundston	Augmentation de 1,6 %
Campus de Moncton	Augmentation de 0 % à 1 %
Campus de Shippagan	Augmentation de 2 %

Aucune question n'est soulevée.

#### **R : 20-CGV-141206**

Benoît Long, appuyé par Jean Soucie, propose :

*« Que le Conseil des gouverneurs accepte les tarifs de location pour l'année 2015-2016 tels qu'ils ont été présentés dans le document Tarifification des logements universitaires pour l'année 2015-2016. »*

Vote sur R20      Pour 18                  Contre 2                  Abstention 1                  ADOPTÉE

### 12.3. Ententes collectives

Voir le Document G, p. 1-3

#### **Association du personnel de soutien de l'Université de Moncton, Campus de Shippagan (APSUMCS)**

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines présente les points saillants de la nouvelle entente entre l'APSUMCS et l'Employeur. On note que la durée de l'entente est de quatre ans, soit du 1<sup>er</sup> mai 2013 au 30 avril 2017. Au niveau de la rémunération, on note une augmentation de 5,0 % à l'échelle sur l'ensemble de l'entente. Dans les conditions de travail, on note des nouveautés dans les rubriques suivantes : droits de la direction, congés payés, vacances annuelles, congés de maladie, congés de deuil, permis de s'absenter, congé de maternité et congé parental, assurances, affichages de postes et démission.

Un gouverneur demande s'il est possible de fondre ensemble les différentes conventions collectives. Le vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines explique que chaque campus a son propre budget selon la *Loi sur l'Université de Moncton* et donc les ententes se font par campus. Il y a huit ententes collectives en tout.

La proposition suivante est mise aux voix :

#### **R : 21-CGV-141206**

Neil Vibert, appuyé par Benoît Long, propose :

*« Que le Conseil des gouverneurs adopte l'entente de principe portant sur les modifications à la convention collective existante conclue entre l'Université de Moncton et l'Association du personnel de soutien de l'Université de Moncton, Campus de Shippagan (APSUMCS). »*

Vote sur R21                                  unanime                                  ADOPTÉE

#### **Association des techniciennes et techniciens de l'Université de Moncton (ATTUM)**

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines présente les points saillants l'entente entre l'ATTUM et l'Employeur, qui est plutôt un prolongement d'entente pour une deuxième année consécutive plutôt qu'une nouvelle entente. On note qu'il s'agit d'une prolongation aux mêmes termes et conditions pour la période allant du 1<sup>er</sup> mai 2014 au 30 avril 2015. Au niveau de la rémunération, on note une augmentation de 2,0 % à l'échelle rétroactive au 1<sup>er</sup> mai 2014. À noter qu'une disposition prévoit que l'Employeur versera un montant forfaitaire équivalant à environ 300 \$ par individu. Ce montant sera versé et ajusté *au prorata* de leurs salaires respectifs.

12.3. **Ententes collectives** (suite)

La proposition suivante est mise aux voix :

**R : 22-CGV-141206**

Christian Michaud, appuyé par Hermel Landry, propose :

*« Que le Conseil des gouverneurs adopte l'entente de principe portant sur les modifications à la convention collective existante conclue entre l'Université de Moncton et l'Association des techniciennes et techniciens de l'Université de Moncton (ATTUM). »*

Vote sur R22

unanime

ADOPTÉE

13. **RAPPORT DU COMITÉ CONJOINT DE LA PLANIFICATION**13.1. **Nouveau programme en administration des affaires (management – régime coopératif)**

Voir le Document H, p. 1-27

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche présente les grandes lignes du nouveau programme en administration des affaires (management – régime coopératif). Il présente la description générale du programme. Il explique qu'il s'agit d'ajouter un volet coopératif au programme régulier de baccalauréat en administration des affaires (management). On notera l'ajout de trois stages. Le vice-recteur explique que ce programme ne nécessitera aucun coût supplémentaire.

La proposition suivante est mise aux voix :

**R : 23-CGV-141206**

Benoît Long, appuyé par Josée Rioux-Walker, propose :

*« Que le Conseil des gouverneurs accepte la création du programme de Baccalauréat en administration des affaires (management – régime coopératif). »*

Vote sur R23

unanime

ADOPTÉE

13.2. **Évaluation des programmes de Baccalauréat en travail social**

Voir le Document I, p. 1

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche présente d'abord le processus qui sous-tend l'exercice d'une évaluation de programme.

Par la suite, il explique que les programmes en travail social ont été évalués par le professeur Jocelyn Lindsay de l'Université Laval. Les trois programmes évalués sont : le Baccalauréat en travail social, le Baccalauréat en travail social (pour candidates ou candidats ayant une expérience pertinente de travail) et le Baccalauréat en travail social (pour candidates ou candidats avec un baccalauréat connexe). Le rapport final a été déposé en décembre 2013.

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche présente et explique les dix recommandations.

La proposition suivante est mise aux voix :

**R : 24-CGV-141206**

Josée Rioux-Walker, appuyée par Jean Soucie, propose :

*« Que le Conseil des gouverneurs adopte les recommandations suivantes :*

**RECOMMANDATION 1**

*Que le programme de Baccalauréat en travail social soit maintenu tout en tenant compte des recommandations qui suivent.*

### 13.2. Évaluation des programmes de Baccalauréat en travail social (suite)

R : 24-CGV-141206 (suite)

#### **RECOMMANDATION 2**

*Que l'École de travail social examine l'ampleur du besoin de formation des étudiantes et des étudiants ayant une expérience de travail préalable, apprécie les barrières à l'utilisation de cette opportunité, et fasse les ajustements nécessaires afin de faciliter l'accès au programme pour cette population cible.*

#### **RECOMMANDATION 3**

*Que l'École de travail social étudie la performance des étudiantes et des étudiants ayant une note avoisinante à 2,0 dans les années préparatoires au programme de Baccalauréat en travail social afin de voir s'il y a une incidence quant à leur performance une fois inscrits audit programme.*

#### **RECOMMANDATION 4**

*Que l'École de travail social examine différents moyens d'améliorer son processus de sélection au-delà de la moyenne académique (c.-à-d. dossier personnel, entrevue, etc.) de façon à mieux cerner les aptitudes des étudiantes et des étudiants au travail social. Cet examen devra prendre en considération le rapport coût-bénéfice de tels changements.*

#### **RECOMMANDATION 5**

*Que l'École de travail social et la Faculté des arts et sciences sociales revoient la pertinence de la structure du programme actuel, laquelle est constituée de deux années préparatoires et de trois années de formation disciplinaire.*

#### **RECOMMANDATION 6**

*Que la possibilité d'instaurer l'utilisation du portfolio professionnel dans le cadre du programme soit examinée afin de favoriser l'engagement et la responsabilisation des étudiantes et des étudiants envers leur formation ainsi que de faciliter l'encadrement de la formation pour les multiples acteurs (professeures et professeurs; coordonnatrice de stages; superviseures et superviseurs de stages) intervenant dans le cadre de ce programme.*

#### **RECOMMANDATION 7**

*Que l'École de travail social continue ses efforts d'améliorer et d'uniformiser la présentation des plans de cours du programme à partir d'éléments communs et essentiels au bon fonctionnement d'un cours, et ce, dans une perspective d'amélioration de la cohérence pédagogique, et essentiellement, de l'expérience éducative.*

#### **RECOMMANDATION 8**

*Que des objectifs de formation linguistique (oral et écrit), qui sont plutôt liés à la formation générale, se retrouvent de façon plus explicite dans la formation disciplinaire afin de poursuivre le développement de ces compétences qui sont primordiales à l'exercice de la profession de travailleuse et de travailleur social.*

#### **RECOMMANDATION 9**

*Considérant les besoins de l'École de travail social au niveau du soutien administratif, il est recommandé que l'École de travail social et la Faculté des arts et des sciences sociales examinent les différentes voies potentielles dans l'aménagement des tâches de son personnel administratif afin de mieux répondre aux besoins du programme de Baccalauréat en travail social et de l'École dans son ensemble.*

13.2. **Évaluation des programmes de Baccalauréat en travail social** (suite)

R : 24-CGV-141206 (suite)

**RECOMMANDATION 10**

*Considérant les besoins de l'École de travail social et de la Faculté des arts et des sciences sociales au niveau des ressources matérielles, il est recommandé que les autorités compétentes de l'Université analysent et considèrent un plan de mise à niveau des locaux et des salles de classe du 3e étage de l'édifice Taillon. Ce plan devrait tenir compte des besoins en fonction des activités académiques et administratives de son personnel, de sa population étudiante et de ses particularités comme unités académiques (École de travail social et autres utilisateurs de la Faculté) de sorte à mieux s'intégrer dans le plan stratégique de l'Université. »*

Vote sur R24

unanime

ADOPTÉE

**14. RAPPORT DU COMITÉ DE GOUVERNANCE**

Voir le Document J, p. 1-5

Madame Marie-France Pelletier, présidente du Comité de gouvernance présente le rapport du Comité de gouvernance. Elle explique que le Comité s'est réuni à trois reprises depuis le mois de septembre. Madame Pelletier passe en revue, à l'aide d'un document intitulé *Plan de travail 2014-2016*, l'avancement des travaux du comité. En guise de rappel, neuf grands thèmes avaient été identifiés au départ. Ils sont : 1) la gouvernance et transparence du Conseil des gouverneurs; 2) les nominations au Conseil des gouverneurs; 3) la formation; 4) les délibérations du Conseil; 5) la reddition de comptes; 6) les comités du Conseil; 7) les outils de travail; 8) le site Web; 9) les politiques et procédures.

La présidente explique qu'au niveau de la gouvernance et de la transparence, le Comité a recensé les bonnes pratiques retrouvées dans les milieux universitaires. L'identification des pratiques permet de noter que le fonctionnement de l'Université et du Conseil des gouverneurs est tout à fait honorable, mais que l'on doit continuer la réflexion. En d'autres mots, les bases sont solides pour entamer les nouvelles réflexions sur le sujet. On note que répertorier les bonnes pratiques sera toujours un travail en continu.

Au sujet des projets portant sur le cadre de gouvernance et le code de déontologie, on vise les dates avril-juin pour déposer des documents au Conseil des gouverneurs. La présidente rappelle que le code de déontologie s'adresse aux membres du Conseil des gouverneurs et non à la communauté universitaire.

Au sujet des projets portant sur le profil des compétences et le processus de nomination, le comité doit s'entendre sur les compétences nécessaires pour faire partie du Conseil des gouverneurs. Une fois le profil établi, un processus de nomination pourra être développé. L'échéancier a été fixé en juin 2015.

Au sujet de volet formation, des journées de formation sont prévues. Toutefois, le comité souhaite aller plus loin afin de développer un cadre de formation pour les membres du Conseil des gouverneurs. Il serait bien de pouvoir dire aux nouveaux membres quelles sont nos attentes par rapport à leur formation.

Les projets liés aux délibérations du Conseil des gouverneurs, notamment les discussions sur le fond et les publications des travaux et décisions du Conseil ont été discutées à quelques reprises aux réunions du Comité de gouvernance. Pour ce qui est des thèmes, le Comité exécutif en a élaboré une liste. Il tentera de les intégrer dans les ordres du jour du Conseil. En ce qui concerne les publications des travaux du Conseil des gouverneurs, il appert que le cadre de gouvernance et le code d'éthique pourraient influencer ces travaux.

Pour les projets de la reddition de compte (imputabilité), il s'agit d'évaluer les membres et développer des mesures de rendement. À la suite de l'évaluation des membres du Conseil des gouverneurs en septembre 2014, on note trois grands thèmes : 1) les membres souhaitent avoir une bonne connaissance des dossiers; 2) la formation continue; 3) les communications et médias sociaux.

#### 14. RAPPORT DU COMITÉ DE GOUVERNANCE (suite)

Pour les autres projets, sauf celui des réunions vertes, la date d'enclenchement des projets est en 2015 ou 2016. Plusieurs de ces projets ont été discutés en comité, mais des recherches s'avèrent nécessaires avant de présenter un rapport en tant que tel.

Enfin, la présidente invite les gouverneures et les gouverneurs à fournir des documents portant sur la gouvernance en les adressant au bureau de la secrétaire générale.

##### 14.1. Salle de réunion virtuelle

Voir le Document K, p. 1-7

La présidente du Comité de gouvernance explique que le Comité a reçu deux propositions afin d'examiner la possibilité d'adopter un mode de salle de réunion virtuelle. Il y a celle de Leading Boards et celle de la Fédération des caisses populaires acadiennes. La proposition de Leading Boards a été retenue en raison de son caractère plus *universitaire*.

Un gouverneur demande s'il s'agit du concept de réunions vertes sur toute la ligne (conférences virtuelles) ou surtout les documents. La présidente explique qu'il s'agit surtout des documents. Certaines questions doivent être réglées, notamment celles au niveau des fournitures.

Un gouverneur demande si le système est disponible pour le Conseil des gouverneurs seulement. La présidente explique que le système serait mis en place pour le Conseil des gouverneurs et ses comités ainsi que le Sénat académique et ses comités.

Un gouverneur demande s'il s'agit de réunions ouvertes. La présidente explique que l'on parle d'un système de gestion des documents surtout pour avoir des réunions sans papier.

La présidente explique que plusieurs universités fonctionnent avec un système semblable, que la Fédération des caisses populaires acadiennes fonctionne avec un système maison et que l'Assomption-Vie fonctionne avec le système Leading Boards.

La proposition suivante est mise aux voix :

**R : 25-CGV-141206**

Marie-France Pelletier, appuyée par Christian Michaud, propose :

*« Que le Conseil des gouverneurs accepte le principe des réunions virtuelles et que les services de Leading Boards soient retenus. »*

Vote sur R25

unanime

ADOPTÉE

##### 14.2. Nomination de nouveaux membres au Conseil des gouverneurs

Voir le Document L, p. 1-7

**R : 26-CGV-141206**

Marie-France Pelletier, appuyée par Benoît Long, propose :

*« Que le Conseil des gouverneurs accepte la nomination de **Micheline Daigle-LeBlanc** à titre de représentante de l'extérieur du Nouveau-Brunswick (région Atlantique – Nouvelle-Écosse) pour un premier mandat de trois ans, soit de décembre 2014 à septembre 2017. »*

Vote sur R26

unanime

ADOPTÉE

**R : 27-CGV-141206**

Marie-France Pelletier, appuyée par Alvery (Bill) Ferguson, propose :

*« Que le Conseil des gouverneurs accepte la nomination de **Denis Caron** à titre de représentant de l'extérieur des régions du Nouveau-Brunswick pour un premier mandat de trois ans, soit de décembre 2014 à septembre 2017. »*

Vote sur R27

unanime

ADOPTÉE

14.2. **Nomination de nouveaux membres au Conseil des gouverneurs** (suite)

La présidente du Comité de gouvernance, Marie-France Pelletier, indique qu'il y a un autre poste à combler pour la région du Nord-Est. Le travail se poursuit au sein du Comité afin de pourvoir ce poste.

14.3. **Nomination aux comités du Conseil des gouverneurs**

Voir le Document M, p. 1-11

14.3.1. **Nomination au Comité exécutif**

**R : 28-CGV-141206**

Marie-France Pelletier, appuyée par Benoît Long, propose :

« Que **Micheline Daigle-LeBlanc** soit nommée membre du Comité exécutif pour un premier mandat de trois ans, soit de décembre 2014 à septembre 2017. »

Vote sur R28

unanime

ADOPTÉE

14.3.2. **Nomination au Comité de finance**

**R : 29-CGV-141206**

Marie-France Pelletier, appuyée par Adélarde Cormier, propose :

« Que **Benoît Long** soit nommé membre du Comité de finance pour un premier mandat de trois ans, soit de décembre 2014 à septembre 2017. »

Vote sur R29

unanime

ADOPTÉE

14.3.3. **Nomination au Comité de placement**

**R : 30-CGV-141206**

Marie-France Pelletier, appuyée par Christian Michaud, propose :

« Que **Mathieu Bourque** soit nommé membre du Comité de placement pour un premier mandat de trois ans, soit de décembre 2014 à septembre 2017. »

Vote sur R30

unanime

ADOPTÉE

14.3.4. **Nomination à la présidence du Comité de placement**

**R : 31-CGV-141206**

Marie-France Pelletier, appuyée par Christian Michaud, propose :

« Que **Daniel Goguen** soit nommé président du Comité de placement pour un premier mandat de trois ans, soit de décembre 2014 à septembre 2017. »

Vote sur R31

unanime

ADOPTÉE

**15. RAPPORT DU COMITÉ DE VÉRIFICATION**

En raison de l'absence de monsieur Yves Gagnon, président du Comité de vérification, le Conseil des gouverneurs souhaite reporter ce point à la prochaine réunion du Conseil des gouverneurs.

**16. RAPPORT DU COMITÉ DE PLACEMENT**

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines présente le rapport du Comité de placement. Deux points ont été discutés à la dernière réunion du Comité de placement, soit la révision de la *Politique de placement* et les rendements du marché. Au sujet du rendement des placements, globalement, ceux-ci ne sont pas aussi intéressants que l'année dernière à pareille date. Cela étant dit, les membres du Comité de placement demeurent optimistes.

**17. SUIVI DE LA RÉUNION DU SÉNAT ACADÉMIQUE SAC-141031**

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche indique que monsieur Michel Nadeau a fait une présentation au Sénat académique, présentation portant sur la gouvernance.

Aucune question n'a été soulevée.

**18. AFFAIRES NOUVELLES**

Aucune.

**19. PROCHAINE RÉUNION**

La prochaine réunion régulière du Conseil des gouverneurs aura lieu à Moncton le samedi 11 avril 2015.

Une formation et une réunion extraordinaire auront lieu les 20 et 21 février 2015 à Edmundston.

**20. CLÔTURE**

La réunion se termine à 14 h 40.

Contresigné le \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
Raymond Lanteigne, président

\_\_\_\_\_  
Lynne Castonguay, secrétaire générale

**DOCUMENTS**